



Travail en espace clos

Durée (6 h)

POURQUOI SUIVRE CETTE FORMATION ?

En vertu du Règlement sur la santé et la sécurité du travail, « seuls les travailleurs ayant les connaissances, la formation ou l'expérience requises pour effectuer un travail dans un espace clos sont habilités à y effectuer un travail. » (art.298)

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

- ✓ Connaître la définition d'un espace clos.
- ✓ Identifier les dangers et mettre en œuvre des mesures de prévention.
- ✓ Contrôler le milieu de travail avant et pendant les opérations.
- ✓ Surveiller le déroulement des opérations et élaborer une procédure de sauvetage.

ACTIVITÉS

- ✓ Formation théorique
- ✓ Présentation d'un détecteur de gaz
- ✓ Exercices pratiques
- ✓ Examen théorique

CONTENU

- ✓ Définition d'un espace clos
- ✓ La réglementation
- ✓ Les dangers (atmosphère, substances toxiques, risques biologiques, mécaniques, électriques, ensevelissement et noyade, configuration des lieux)
- ✓ Les mesures de prévention (détecteur de gaz, relevés de concentration, ventilation, appareil de protection respiratoire, équipements de protection individuels ou collectifs, gestion de la circulation, travail à chaud, surveillance, sauvetage)
- ✓ Le permis d'entrée
- ✓ Modèle de procédure de travail
- ✓ La gestion du travail dans les espaces clos

RÈGLEMENTATION

- ✓ Loi sur la santé et la sécurité du travail.
- ✓ Règlement sur la santé et la sécurité du travail.
- ✓ Norme CSA Z1006 – Gestion du travail dans les espaces clos.